A propos du manuscrit de l'"Anonymus friburgensis"

Autor(en): **Zurich, Pierre de**

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte = Indicateur de l'histoire

suisse

Band (Jahr): 17 (1919)

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-64293

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Adjonctions postérieures.

23 décembre 1388.

Anno domini millesimo quingentesimo¹) octuagesimo octavo vicesima tertia die mensis decembris que fuit dies proxima ante vigiliam festi Nativitatis Domini nostri Jhesu Christi fugata fuit tota acies domini comitis Sabaudie. Erant autem fere VIII^m hominum tam de Vuaudo quam de Sabaudia. Illa die fuerunt tam ferro mortui quam submersi in Rhodano mille et quingenti homines Sabaudi. Tentavit enim comes Sabaudie invadere Vallesinum et patriote qui viriliter resistentes ipsos et suos potenter expugnarunt. Petrus de Rarongia erat summus capitaneus Vallesiencium.

4 avril 1389.

Anno eiusdem millesimo CCCº LXXXVIIII quarta die mensis aprilis que fuit dies sancti Ambrosii clamate fuerunt indutiae predicti belli in Friburgo facte vereconditiose et turpiter per ducem Albertum qui Mediolanum²) vindictam fecit de fratre suo mortuo et occiso per rusticos. Sed fecit pacem sine consilio nostro ad dictamen et voluntatem rusticorum et inimicorum nostrorum. Quæ indutiae sunt factæ quod rustici non remittunt quicquam nec de morte fratris sui ducis non sit emenda aliqua. Debent autem durare indutiae a festo Beato Georgii proximo venturo in 7 annos.

A propos du manuscrit de l'«Anonymus friburgensis.»

La reliure du manuscrit heureusement retrouvé par M. Roulin porte des ornements de cuivre jaune placés aux coins et sur lesquels l'inscription «Maria hilf uns» est inscrite. Le fer à froid avec la mention «Maria» se retrouve sur deux volumes de la Bibliothèque des RR. PP. Capucins de Fribourg, dont l'un, le «Narrenschiff» de Sebastian Brant, publié à Bâle en 1494, chez Jo. B. von Olpe, est un exemplaire ayant appartenu à Dietrich d'Englisberg, de Fribourg. Cette reliure diffère de celle des livres de la Bibliothèque de l'Avoyer Pierre Falk, qui sont en général reliés en cuir blanc avec des fers à ses armes: on ne peut donc tirer de la reliure aucun argument positif au sujet de la possession par lui de ce manuscrit qui a cependant été sa propriété indiscutable.

Le verso du premier folio en parchemin qui formait la couverture primitive, porte en effet un dessin à la plume représentant les armoiries Falk surmontées d'un cimier sans ornements et le recto du premier folio du manuscrit porte également dessinées à la plume ces mêmes armoiries

¹⁾ sic. au lieu de: tercentesimo. Erreur de copiste qui prouverait à elle seule, si le caractère de l'écriture ne nous l'avait déjà montré, que ces adjonctions ne sont en tout cas pas antérieures au XVIme siècle.

²) sic. Zurlauben (Bibliothèque militaire, t. II, p. 389) a lu ou corrigé en mediocrem, ce qui paraît assez plausible.

avec un cimier chargé d'une aile et accompagnées de lambrequins. C'est là une marque tout à fait caractéristique des ouvrages ayant appartenu à l'Avoyer Falk, avant le moment où il fit usage d'un ex-libris du même genre gravé sur bois. Le manuscrit en question a donc bien été la propriété de Pierre Falk, comme l'avait dit Zurlauben. Il reste à dire quelles furent ses destinées par la suite.

On sait que l'Avoyer Pierre Falk¹) mourut au cours d'un pélerinage en Terre-Sainte, le 6 octobre 1519. Il ne laissait qu'une fille unique, Ursule, qui avait épousé au début de 1514 Peterman de Praroman, fils de Sebold, qui fut Avoyer de Fribourg de 1531 à 1534, de 1537 à 1540 et de 1543 à 1546. Après de longues discussions, suscitées par les dispositions testamentaires de Pierre Falk, la succession de celuici fut dévolue à Ursule et à Peterman de Praroman, en vertu d'un arbitrage du 1er décembre 1522; c'est donc à ce moment-là que le volume en question entra dans la famille de Praroman. Il devait y demeurer pendant un siècle et demi environ. Peterman de Praroman mourut le 19 août 1552; sa femme se remaria peu après avec Hans Wunderlich de Berne et elle-même décèda le 24 octobre 1571. De leur union étaient nés plusieurs enfants, parmi lesquels deux fils: Wilhelm et Nicolas, dont il faut parler ici.

Wilhelm, l'aîné, fit des études à Fribourg en Brisgau et à Dijon. Rentré à Fribourg il épousa successivement Marguerite List qui mourut à la Noël 1548 puis Elisabeth Python et eut de ses deux unions une nombreuse postérité. Les attaques d'épilepsie auxquelles il était sujet et au cours de l'une desquelles il mourut, l'empêchèrent de jouer un rôle important dans les fonctions publiques. Il représenta la Bannière du Bourg au Conseil des CC de 1543 à 1549 et de 1561 à 1569, fit partie du Conseil des LX de 1569 jusqu'à sa mort et occupa également le poste de Bailli de Romont de 1546 à 1549 ainsi que différentes petites charges, principalement comme assesseur ou comme suppléant dans les tribunaux. Il mourut le 13 juin 1572. Il a laissé un important manuscrit connu sous le nom de «Copie de lettres de Wilhelm de Praroman», qui est déposé aux Archives de l'Etat de Fribourg et qui contient des copies d'un grand nombre de documents parmi lesquelles il faut citer plusieurs pièces de la correspondance de son grand-père l'Avoyer Falk et une partie de la Chronique de Diebold Schilling. 2) Son écriture extrêmement caractéristique permet de constater que c'est également lui

¹⁾ Voir à son sujet: Jos. Zimmermann, Peter Falk. Ein Freiburger Staatsmann und Heerführer. Freib. G. Bl. XII, p. 1–151.

²) Ce manuscrit est décrit par A. Büchi dans Peter von Molheims, Freiburger Chronik der Burgunderkriege, Bern. 1914, K. J. Wyss, p. 269–271.

qui écrivit les deux derniers paragraphes de l'«Anonymus friburgensis» ainsi que la mention, citée par M. Roulin, qui se trouve au dessous.

Nicolas devait jouer un rôle plus important. Après avoir, lui aussi, étudié à Fribourg en Brisgau et à Bâle, il s'établit à Fribourg, fit partie du Conseil des CC de 1546 à 1554, passa ensuite au Conseil des LX où il ne resta qu'un an et entra en 1555 dans le Petit Conseil dont il fut membre jusqu'à sa mort survenue le 14 novembre 1570. Bourgmaître de 1562 à 1564, il occupa ensuite la charge d'Avoyer de 1564 à 1566 et de 1568 à 1570, présida en cette qualité au renouvellement de l'alliance avec la France en 1564 et fut député à Mont-de-Marsan en 1565 pour la ratification de ce traité par le Roi. Officier au service de France dès 1552 dans la compagnie de Peterman de Cléry, il recut lui-même une compagnie en 1557, reprit du service en 1564 et obtint à ce moment une compagnie aux Gardes ainsi que le titre de Colonel. Marié en premières noces à Ursule de Wengi, fille de l'Avoyer Nicolas de Wengi de Soleure, dont il n'eut qu'une fille, il épousa le 12 juin 1556, Barbe Techtermann, fille d'Ulman et veuve de Nicolas Werli qui lui donna deux fils, Peterman et Nicolas.

On voit par cet exposé que Nicolas était mort avant sa mère. Celle-ci, dans son testament du 24 août 1571, lui substituait ses fils Peterman et Nicolas et c'est ainsi que la bibliothèque de Pierre Falk parvint entre les mains de Nicolas de Praroman qui fut lui-même Avoyer de Fribourg de 1601 à 1603 et de 1605 à 1607 et occupa une place importante dans les affaires de la petite République. A sa mort survenue le 20 septembre 1607, le manuscrit dont nous parlons passa à son fils François Pierre qui mourut le 11 juin 1629 puis à son petit-fils François Nicolas, décèdé en octobre 1644 au service de France, dont la fille unique Marie Barbe le porta dans la famille d'Estavayer-Mollondin où il devait rester pendant plus d'un siècle, par suite du mariage qu'elle contracta le 9 janvier 1662 avec François Louis Blaise d'Estavayer-Mollondin, Gouverneur de Neuchâtel.

Cette branche de la famille d'Estavayer s'éteignit à la fin du XVIII^e siècle, dans la personne de Jean Victor Laurent d'Estavayer-Mollondin qui mourut le 28 juin 1787, ne laissant que deux filles: Françoise qui épousa Charles de Wallier de St-Aubin et Marie Louise Charlotte, mariée au Baron Louis de Roll d'Emmenholtz.

Elles se partagèrent l'héritage de leur père et les souvenirs qui se trouvaient dans la part de la dernière des deux sœurs furent dispersés dans une vente publique qui eut lieu à Soleure en 1872. Le manuscrit de l'«Anonymus friburgensis» qui figure dans le catalogue de 1856 de la Bibliothèque Cantonale, à Lausanne, était donc sorti de la famille

d'Estavayer avant cette vente et l'on voit par ce qui précède que les indications données par Zurlauben au sujet des origines du manuscrit sont parfaitement conformes à la réalité.

J'ai relevé déjà les éléments qui permettent de constater la possession de cet ouvrage par l'Avoyer Falk et par Wilhelm de Praroman. Le fait, déjà mentionné par Zurlauben, qu'il appartint à la famille d'Estavayer, est corroboré par l'ex-libris dont parle M. Roulin et qui est décrit sous le No. 2168 dans l'ouvrage de L. Gerster.¹) C'est celui dont faisait usage, François Pierre Louis, dit le Chevalier de Mollondin, fils de François Louise Blaise et de Marie Barbe de Praroman²)

Je voudrais essayer maintenant de mettre sur la voie, les personnes qui seraient tentées de rechercher quel fut l'auteur de la Chronique. Ainsi que l'a relevé M. Roulin, deux feuilles de parchemin qui constituaient probablement la couverture primitive, sont collées sur le premier et sur le dernier feuillet de garde. Je n'ai pas osé prendre sur moi de les décoller, mais en les examinant par transparence, il m'a été possible de constater que la première feuille est constituée par un acte en fort mauvais état et en grande partie effacé, rédigé par le notaire et chroniqueur Jean Gruyère³), mort le 14 juillet 1465, dont la signature et le paraphe sont parfaitement lisibles au bas de l'acte, du côté gauche. La seconde feuille de parchemin de la couverture – celle collée sur le dernier feuillet de garde - ne porte aucun texte écrit sur la partie collée, mais on y lit au recto, sur deux lignes, au bas de la page l'inscription: «Sanctum et terribile est nomen eius. Inicium sapiencie timor domini» et le haut de la page portait également un texte de la même main, qui aurait peut-être été susceptible de fournir des indications, mais qui a malheureusement été effacé par grattage et par emploi d'une substance chimique.

Ces différentes constatations, l'acte rédigé par Jean Gruyère, l'emploi de formules religieuses — comme celle que je viens de relever — qui est habituelle à ce personnage ainsi que certaines indications, destinées à attirer l'attention sur différents passages du manuscrit de l'Histoire de la destruction de Troie, de Guido Columna, — indications tout à fait semblables à celles dont faisait usage Jean Gruyère dans ses registres de notaire pour faire remarquer ses propres annotations, entre

¹⁾ L. Gerster, Die schweizerischen Bibliothekzeichen, Kappelen (Berne) 1898, in:4. p. 172.

²) Il est reproduit par Paul de Pury dans Les possesseurs de Barberêche du XVI^o au XIX^o siècle. Annales fribourgeoises 1914. p. 157.

³⁾ Voir à son sujet, Dr. A. Büchi, Hans Greierz und seine Annalen. Freib. G. Bl. X, p. 1-154.

des actes rédigés par lui - m'avaient tout d'abord fait penser que l'auteur ou le copiste de la Chronique pourrait bien être Jean Gruyère. Je dois avouer que la comparaison que j'ai faite entre l'écriture du manuscrit et celle de Jean Gruyère dans ses registres notariaux ne m'a pas permis de trouver une confirmation à cette hypothèse, différentes lettres très caractéristiques du manuscrit (le N très renversé par exemple) ne se retrouvant pas dans l'écriture de ce notaire. Il y a lieu de relever cependant que le texte du manuscrit est écrit d'une façon très soignée, tandis que les minutes des registres notariaux de Jean Gruyère ont été rédigées très à la hâte, ce qui expliquerait peut-être les différences relevées. Force m'est donc de laisser à de plus experts que moi dans cette matière, la solution de ce problème que je ne fait que poser. l'ajouterai encore que les comparaisons que j'ai faites avec les écritures de divers notaires de Fribourg au XVe siècle, dont les caractères m'avaient paru présenter certaines analogies avec ceux du manuscrit, n'ont pas été plus fructueuses.

Quoiqu'il en soit de cette question, il paraît certain que le texte que nous avons sous les yeux a été rédigé à une époque qui n'est pas antérieure au XVº siècle et que nous nous trouvons donc en présence, non pas de l'original du Chroniqueur, mais bien d'une copie du XVº ou peut-être du XVIº siècle. Le fait que les deux derniers paragraphes de la Chronique — qui d'après moi, font partie intégrante de celle-ci — ont été écrits vers le milieu du XVIº siècle par Wilhelm de Praroman, me fait croire qu'à cette époque le manuscrit original existait encore et que Wihelm l'ayant trouvé dans les papiers de son grand-père Falk avec le manuscrit incomplet que nous avons sous les yeux, jugea bon d'inscrire à la suite du texte que nous possèdons, les deux paragraphes qui existaient dans l'original et que le manque de temps (ou d'autres considérations) avaient fait négliger au copiste de recopier.

J'ajouterai pour terminer un détail qui me paraît avoir échappé à M. Roulin. La table des matières de l'Histoire de la destruction de Troie se termine à la première moitié de la première colonne du recto du folio 56. Le Chroniqueur avait commencé à écrire les six premières lignes de sa Chronique immédiatement à la suite. Désirant probablement marquer qu'il s'agissait d'une œuvre qui n'avait aucun rapport avec l'ouvrage de Guido Columna, il effaça ces six premières lignes, dont on voit encore actuellement la trace et recommença sa copie au haut de la seconde colonne du même folio, laissant ainsi en blanc la moitié inférieure de la première.

Château de Barberêche, 15 juillet 1919.

Pierre de Zurich.